

MAROMME

LOCATION ET ENTRETIEN D'UN VEHICULE FETES & CEREMONIES

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Monsieur le MAIRE.

Objet : LOCATION ET ENTRETIEN D'UN VEHICULE FETES & CEREMONIES

Lieu d'exécution : Territoire de la commune de MAROMME

Mode de passation : PROCEDURE ADAPTEE suivant article 28 du Code des Marchés Publics

Mode de dévolution : Prestation en 1 lot unique

Lieu de retrait des dossiers : Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises ou être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme www.ville-maromme.fr ou sur le site de l'ADM 76 <https://www.publicatur.fr>

Pièces justificatives à produire :

NB : Le candidat peut se référer aux imprimés DC1, DC2, NOTI 1, NOTI 2 téléchargeables gratuitement.

Les pièces constitutives du marché (par ordre de priorité décroissante) sont les suivantes:

- Les déclarations et attestations sur l'honneur visées à l'Article 45 du Code des Marchés Publics DC1, DC2, NOTI 1, NOTI 2 (ou anciens formulaires DC4, DC5, DC6, DC7).
- Références requises relatives à la capacité professionnelle :
 - Une liste de références de location entretien, durée similaire, récente, chiffrée et datée.
 - Moyens de l'entreprise (personnels, matériels, dépannages, localisation, etc.)
 - Au moins deux certificats de capacité délivrés pour des locations entretien de la spécialité correspondante. Ils devront porter sur des locations faites dans les quatre dernières années sous la direction de l'homme de l'art qui les aura délivrés.
 - Une copie du certificat de qualification professionnelle pour l'année en cours, délivré par l'organisme professionnel de qualification et de classification de la profession et des activités annexes ou son fac simili ou références équivalentes.
 - Toute pièce permettant d'évaluer les capacités professionnelles de l'entreprise.
- Extrait K bis.
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- R.I.B ou R.I.P.
- Le C.C.P. paraphé, signé.
- L'Acte d'engagement entièrement complété, paraphé, signé.
- La méthode de calcul de l'indemnité portée au tableau en cas de restitution anticipée du véhicule.
- Mémoire technique :
 - Fiches techniques du véhicule, performances, etc..., rédigées en français.
 - Notices d'utilisation du véhicule rédigées en français.
 - CD Rom d'utilisation du véhicule.
 - Tableau récapitulatif des différentes périodes d'entretien du véhicule.
 - Prestations similaires.

Critères d'attribution : Les critères ci-dessous seront pris en compte et après pondération c'est l'offre économiquement la plus avantageuse qui sera retenue :

1° La valeur technique : 60 %

- décomposée en quatre sous-critères
 - Respect du cahier des charges : 20 %
 - Qualités techniques du véhicule : 10%
 - Intérêt porté au développement durable : 10 %
 - Analyse des prestations similaires : 10 %
 - délai de livraison : 10 %

2° Le prix : 40 %

- décomposé en deux sous-critères :
 - Prix de la location-entretien du véhicule : 30 %
 - Analyse des indemnités de restitution anticipée : 10 %

Date limite de remise des offres

➤ 26 mai 2011 à 16 h en Mairie sur documents papier

Modalités de remise des offres : Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

NE PAS OUVRIR, Offre « LOCATION ET ENTRETIEN D'UN VEHICULE FETES & CEREMONIES »

Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.
Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

➤ 26 mai 2011 à 16 h sur le site de l'ADM 76 en format dématérialisé : <https://www.publicatur.fr>

Validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Renseignements :

D'ordre administratif, M. le Directeur Général des Services

Tél. 02 32 82 22 00 Fax. 02 32 82 22 28

Mail. nicolas.jaffre@ville-maromme.fr

D'ordre technique, M. P.GRESEL, Directeur du Pôle Moyens Généraux

Tél. 02 32 82 36 40 Fax. 02 32 82 36 41

Mail. patrick.gresel@ville-maromme.fr

Date d'envoi du présent avis : le 5 mai 2011